

# le MAG,

N°88

Automne 2020

st-aignan  
de  
GRAND  
Lieu



## Élan de solidarité à Saint-Aignan de Grand Lieu p.9-10



*p.6*

Participez aux Comités  
de Pilotage «Rives de Grand Lieu»  
et «Festifolies d'Automne» !



*p.13*

L'Art s'installe à Saint-Aignan  
de Grand Lieu

## Belle rentrée à tous

### SOMMAIRE

5

Actu métropole  
et interco

6

Actu mairie

9

Dossier spécial

11

Développement  
durable

14

Vivre à Saint Aignan

En premier lieu, je tiens à saluer l'ensemble des écoliers qui ont effectué leur rentrée scolaire le 1<sup>er</sup> septembre dernier, leurs parents, ainsi que l'ensemble des enseignants et parents d'élèves qui consacrent leur temps et leur passion aux plus jeunes.

La période que nous venons de vivre, dans ce contexte de crise sanitaire, a été difficile pour chacun d'entre nous. Artisans, commerçants, associations, élus, bénévoles, citoyens, vous avez mis toute votre énergie et votre investissement au service des autres et je tenais à vous en remercier. Au fil des jours, un bel élan de solidarité et de générosité s'est mis en place sur notre commune, rompant ainsi l'isolement de quelques-uns d'entre nous, et en soutenant d'autres par des paroles et des actes. (cf page 9).

Je mesure à quel point la situation a été complexe pour nos associations Aignanaises. À cet égard, je tenais à réaffirmer l'engagement de la commune à leurs côtés. Les subventions de fonctionnement prévues au budget 2020 n'ont pas été remises en cause comme décidé en conseil municipal.

Nos engagements pour une commune solidaire et écologique (cf page 11), pour une commune agréable et facile à vivre, pour avancer ensemble, trouvent encore plus écho dans la situation sanitaire et sociale actuelle.

Notre commune continue de vivre, son lot de rendez-vous et de festivités s'organise, toujours dans le respect des règles sanitaires. Le contenu de ce Mag' de rentrée en apporte la preuve : notre fête de la musique s'est réinventée (Page 14), des animations estivales ont été proposés tout au long de l'été, et nous vous invitons à participer le 26 septembre prochain à une Festi'Fête (Page 8) et au Salon d'Art en octobre prochain ! (Page 13)



Je souhaite qu'on ait bientôt le cœur de nouveau à la fête. Tournées vers l'avenir, voyons les nombreuses opportunités qui nous permettent de nous retrouver, ensemble. Les Festifolies d'Automne se dérouleront les 25 et 26 septembre 2021, je vous invite dès à présent à rejoindre son comité de pilotage (page 6) pour co-construire ensemble ce bel événement.

Bien sûr, le sujet aéroportuaire occupe les esprits et la décision du conseil d'État concernant le survol de la commune est en totale antinomie avec les tous les enjeux que nous défendons pour sa survie et votre sécurité. (cf page 3).

Nos habitudes vont être encore pour quelques temps bousculés. Les règles de distanciation physique, les gestes barrières, les précautions d'hygiène vont devoir perdurer. Je sais que je peux compter sur vous tous pour la bonne mise en œuvre de ces mesures.

Continuons à vivre, ensemble.  
Belle rentrée à tous.

Le maire et vice-président  
de Nantes Métropole

Édition : Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu • Directeur de la Publication : Jean-Claude Lemasson • Rédaction et photos : Service Communication Maquette : Mediaplote • Impression : Offset5, à 2 000 exemplaires, papier recyclé 100 %, encres végétales et label Imprim'Vert

## Survol de la commune : Le Conseil d'État ne prend pas la mesure de l'impact



« La décision du conseil d'État est en totale antinomie avec tous les enjeux que nous défendons pour la survie de la commune et la sécurité de ses habitants », regrette M. le Maire, Jean-Claude Lemasson.

Le 23 juillet 2020, le Conseil d'État a rejeté la requête déposée le 7 avril 2019 par la commune qui demandait l'annulation du classement de l'aéroport de Nantes en catégorie A par décret du 4 octobre 2018. « Cette classification est établie en

tenant compte des caractères et de l'importance du trafic que l'aéroport doit assurer », rapporte le Conseil d'État dans son rapport de décision. « Elle prend en compte la nature du trafic assuré par l'aérodrome, la longueur d'étape au départ de l'aérodrome et la nécessité éventuelle d'assurer normalement le service en toutes circonstances ». La catégorie A correspond aux aéroports destinés aux services à grande distance... un classement qui apparaît totalement en contradiction avec la volonté d'installer un couvre-feu nocturne à partir de 2021 !

### Une décision antinomique

Premier des engagements pris à l'issue de la concertation publique, "la mise en place d'un couvre-feu est une attente forte et unanime", soulignait alors l'État, dans un document diffusé lundi 28 octobre dernier à l'occasion de la visite à Nantes du secrétaire d'État aux Transports, Jean-Baptiste Djebbari. Une «étude d'approche équilibrée» a même été lancée dans l'objectif d'une interdiction de programmer les vols la nuit, entre minuit et 06h00 du matin, et d'une interdiction des avions les plus bruyants (...) de 22h00 à 06h00 du matin.

« Le rejet du Conseil d'État induit une volonté de soutenir l'augmentation des vols long-courriers et l'extension des horaires, ce qui s'oppose absolument à l'étude d'approche équilibrée engagée. Nous regrettons fortement que le Conseil d'État n'ait pas tenu compte de l'implantation de la plateforme aéroportuaire au cœur d'une zone urbaine, et des conséquences terriblement néfastes que représente l'accueil de plus gros porteur... C'est la porte-ouverte à toutes les exploitations ! », conclut le Maire.

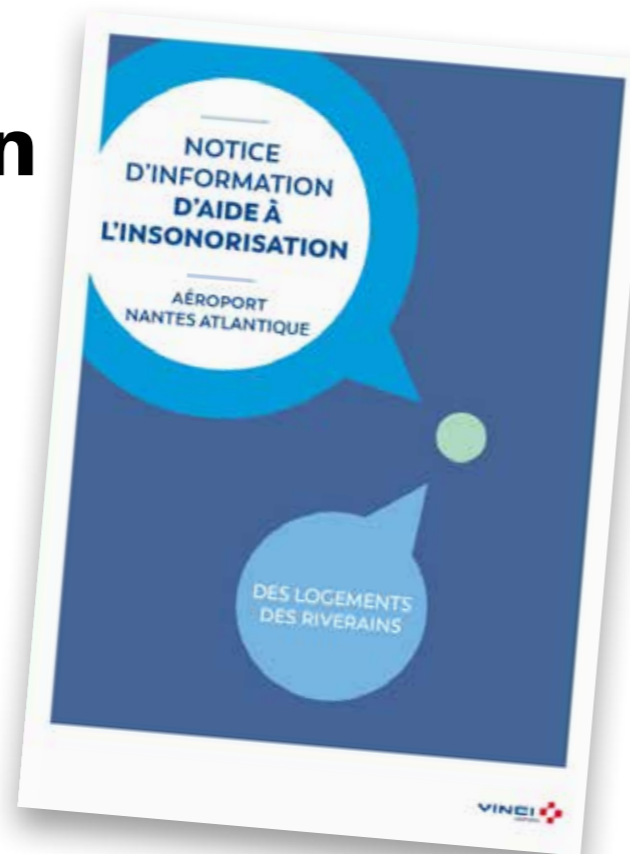
### Des sanctions pour l'État français ?

Par ailleurs, l'État a inscrit l'aérodrome de Nantes-Atlantique sur la liste des aéroports (mentionnés à l'article R.112-5 du code de l'urbanisme) devant bénéficier d'un Plan prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) par l'arrêté du 24 avril 2018. A la suite d'un recours déposé par la commune, la décision (N°417438) du Conseil d'État du 19 novembre 2018 prenait en compte que l'État s'engageait, dans son mémoire en défense, à réaliser ces travaux pour 2019. « À ce jour, rien n'a été engagé. Pour protéger ses riverains, la commune a donc demandé à la Commission Européenne de sanctionner l'État français. »

# Quelles aides pour l'insonorisation de mon logement ?

En tant que riverain de l'aéroport Nantes Atlantique, plusieurs aides financières peuvent vous être accordées, sous conditions, afin de réaliser des travaux d'insonorisation de votre logement.

Découvrez les conditions d'éligibilité et les différentes démarches d'attribution de ces aides sur notre site internet : [www.saint-aignan-grandlieu.fr](http://www.saint-aignan-grandlieu.fr) rubrique « Vivre à proximité de Nantes Atlantique ».



## DATES CLÉS DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020

<p><b>28 JANVIER</b> Recours auprès de la Commission Européenne, dénonçant le retard de l'État dans l'élaboration du Plan Prévention du bruit dans l'environnement (PPBE).</p>	<p><b>17 FÉVRIER</b> Recours contre l'arrêté pris par le tribunal administratif de Nantes, régularisant la situation de l'aménagement de l'aéroport.</p>	<p><b>7 AVRIL</b> Requête contre le décret classant l'aéroport de Nantes en catégorie A</p>
<p><b>10 AVRIL</b> Recours contre l'arrêté pris par le Tribunal Administratif de Nantes, accordant un permis d'aménager pour un parking de véhicules de 303 places à la société Aéroports du Grand Ouest.</p>	<p><b>8 JUILLET</b> Audience devant le Conseil d'État contre le classement de l'aéroport de Nantes Atlantique en catégorie A</p>	<p><b>23 JUILLET</b> Requête rejetée par le Conseil d'État</p>
<p><b>À VENIR</b></p>		
<p><b>17 SEPTEMBRE</b> Rencontre prévue avec le Ministre Délégué aux transports, M. Jean-Baptiste Djebbari, avec la Délégation Ville et Aéroport</p>		

# Défis citoyens : engagez-vous !

**Vous avez envie de changer vos habitudes, réduire vos déchets, manger mieux et consommer moins d'énergie ?**

Nantes Métropole lance les défis citoyens pour vous accompagner et transformer vos modes de vie. En équipe et suivis par des animateurs, vous allez examiner votre quotidien, réaliser des relevés de compteurs, électriques et gaz, peser vos poubelles ou encore analyser vos tickets de caisse. Les défis citoyens sont ouverts aux habitants des 24 communes de la métropole. Vous pouvez vous inscrire seul ou en équipe. Attention, les places sont limitées, ne tardez pas à vous engager !

Défi Energie et 0 déchets : [www.defis-declics.org/fr](http://www.defis-declics.org/fr)



# Environnement : Campagne de lutte contre la chenille processionnaire du pin



**Polleniz propose à toutes les communes du département une campagne de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin.**

En 2019, en Pays de la Loire, près de 3 000 personnes ont participé à ce traitement. Cette campagne, biologique, sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement, sera réalisée entre septembre 2020 et janvier 2021. Les inscriptions se font par internet sur le site [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr) avant le **30 septembre 2020**.

**Le saviez-vous ?** Les services techniques de la Mairie ont installé des nichoirs à mésanges à plusieurs endroits de la commune (parc de Grand Lieu, derrière le cimetière ou encore à côté de certaines aires de jeux). Et oui ! Les mésanges sont les seuls prédateurs à consommer la chenille processionnaire à tous les stades larvaires. Astucieux !

# Examens de dépistages : reprenez rendez-vous !

**Vous avez peut-être renoncé à consulter vos professionnels de santé pendant la période de confinement ? Cela peut avoir des conséquences graves sur votre santé.**

Les cabinets de professionnels de santé sont à nouveau ouverts, avec des mesures adaptées de protection et d'hygiène.

**Maintenir le suivi de vos examens de dépistages est également essentiel !**

- Si vous êtes âgé.e de 50 à 74 ans, vous bénéficiez du dépistage organisé du cancer du sein, du côlon et du rectum.
- Si vous êtes âgée de 25 à 65 ans, vous devez prendre un rendez-vous pour le test de dépistage du cancer du col de l'utérus qui doit être réalisé tous les 3 ans ou 5 ans selon votre âge.

**Ceci est un message de l'Assurance Maladie de Loire Atlantique, plus d'information sur [ameli.fr](http://ameli.fr).**



# Extrait des délibérations du conseil municipal du lundi 6 juillet

## Désignation des élus membres de deux comités de pilotage

« Nous avons redéfini la composition des comités de pilotage des *Festifolies d'Automne* et des *Rives de Grand Lieu*. Ils seront désormais composés d'élus mais aussi d'agents de la mairie, d'associations et de citoyens. Nous souhaitons faire participer le plus grand nombre à la mise en valeur de notre commune. Ces comités vont, comme par le passé, faire des préconisations sur les deux thématiques suivantes : La première concerne **les Festifolies d'Automne**, avec des réflexions liées à sa mise en place, à son organisation, aux animations notamment. La seconde, **Rives de Grand Lieu**, a pour but de préserver et de valoriser notre patrimoine environnemental, bâti, et culturel mais aussi de travailler de concert avec les communes riveraines du lac. Des projets ont été finalisés (les

trois circuits pédestres, la préservation de zones humides...) et d'autres sont en cours (réhabilitation du presbytère...). Nous envisageons pour chaque comité une rencontre trimestrielle. Cette périodicité pourra varier en fonction de l'actualité et des échéances. Si vous êtes intéressé.e pour représenter les citoyens, je vous invite à nous écrire : envoyez votre lettre de motivation par mail à [contact@sagl.fr](mailto:contact@sagl.fr) ou déposez-la en mairie. »

**Xavier Sandmeyer**,  
2<sup>e</sup> adjoint en charge du Cadre de vie, de l'Environnement et de la Citoyenneté



## Mise en place d'un dispositif de valorisation des commerces, services et artisans Aignonais

Afin de soutenir l'économie locale, la commune souhaite mettre en place un dispositif de valorisation sous la forme de bons d'achats valables, pour une durée limitée, uniquement dans les commerces, et au bénéfice des services et artisans dont le siège social est situé sur la commune.

**Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations sur notre site internet, rubrique « Conseil municipal »**

# Isabelle Lelandais-Laurent, nouvelle Directrice Générale des Services



**Depuis le 2 mars 2020, Isabelle Lelandais-Laurent est la nouvelle Directrice Générale des Services. Au travers des différents projets auxquels elle a participé, elle s'attache à travailler avec et pour les autres. Portrait.**

## Quel est votre parcours professionnel ?

« Après des études de droit, j'ai intégré en 2000 les collectivités territoriales pour travailler et préparer la mise en place de plans de prévention de la délinquance en Seine Saint-Denis. Je suis partie ensuite vivre à Montréal au Canada, en poursuivant mes missions sur cette thématique. À mon retour en France en 2009, j'ai intégré un Syndicat Intercommunal dans le Maine et Loire, en participant dès 2012 à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme, commun pour les 10 communes de la Communauté de Communes Moine et Sèvre (49) devenue Commune nouvelle Sèvremoine en 2016. À Saint-Aignan de Grand Lieu, je dois désormais faciliter les relations entre services pour leur permettre d'œuvrer, ensemble. C'est un beau challenge ! »

## Comment avez-vous vécu votre arrivée 10 jours avant le confinement ?

« Les premières alertes commençaient à se préciser, nous avons très

vite préparé l'éventualité d'une augmentation de malades et identifié les points d'attention. Pendant tout le confinement, les enfants de personnels de 1<sup>ère</sup> ligne ont été gardés, les personnes fragiles ou isolées ont été jointes régulièrement, des tournées ont été organisées par les services techniques pour veiller sur les lieux publics et les bâtiments, les paiements des entreprises, surtout les plus petites, ont été poursuivis et les lettres électroniques comme « Gardons le contact » ou « les Coas des Rainettes » ont montré le soucis des services et des élus de maintenir le lien avec les habitants. **Ce grand sens du service** public de toute l'équipe a été très important pour moi. »

## Pourquoi Saint-Aignan de Grand Lieu ?

« J'avais envie de me lancer de nouveaux défis, d'écrire une nouvelle page de ma carrière professionnelle, c'était le bon moment pour moi. La commune fourmille de projets avec une douceur de vivre et une réelle qualité de vie. Le milieu associatif actif et diversifié est également un indice révélateur de sa vitalité. »

## Quelle est votre philosophie de vie ?

« J'aime apprendre et construire, constamment. De nombreux projets sont en cours ou à venir, j'ai à cœur d'y participer ! »



## Sylvain Morin, Chef d'équipe du secteur bâtiment depuis 11 ans part pour de nouvelles aventures !

Arrivé en 2009 comme agent aux services techniques, puis devenu Chef d'équipe du secteur bâtiment en 2010, Sylvain Morin part en septembre prochain. Passionné par son métier, il restera marqué par sa participation aux nombreuses constructions de bâtiments depuis son arrivée : la médiathèque, l'Espace Vie Locale, la Mairie, le Centre Commercial... Après 11 ans, il décide de partir : « J'ai toujours souhaité évoluer, changer mes habitudes, me remettre en question pour progresser. Je pense que nous avons tous besoin de nouveaux challenges. J'ai trouvé le mien en intégrant la mairie de Vertou, en tant que Responsable des travaux dans les bâtiments. »

Toujours volontaire, il a participé avec fierté à toutes les éditions des Festifolies. Il sera de retour en 2021, mais en tant que participant cette fois !

Avec un grand sourire, il nous raconte une dernière anecdote : « Lors de la dernière fête de la musique, que nous avons revisitée, j'ai suivi une calèche pendant plus de 4 heures, à 7km/h et j'ai promené un DJ dans le Bourg de la commune. Du jamais vu ! C'est pour cela que j'ai beaucoup apprécié y travailler, c'est une commune dynamique, festive et joyeuse. »



## Un nouveau distributeur automatique de billet mis en service sur la commune !

Depuis le 24 juin 2020, un distributeur automatique de billets est mis en service sur le local communal où se situe la banque postale, au 20 bis rue des Frères Rousseau. **Un nouvel atout pour la dynamique locale !**

## Un nouveau Conseil métropolitain à Nantes Métropole depuis le vendredi 10 juillet 2020

**M. Jean-Claude Lemasson** a été élu 9<sup>e</sup> Vice-Président de Nantes Métropole, en charge de la proximité, des contrats de codéveloppement et des coopérations intercommunales.



## Point sur les travaux effectués sur la commune depuis janvier 2020

- Réaménagement complet du village des Ecobuts avec réfection de la voirie, aménagement des accotements et des stationnements. Les travaux se sont terminés en début d'année,
- Remplacement de la conduite d'eau potable terminée en début d'année,
- Petit cheminement sablé route du Champ de Foire réalisé en juin,
- Cet été, curage des fossés route des Epinais, route du Champ de Foire, du lieu-dit « Le Haut Palais », route de la Groizonnerie, de la Lucaserie et de la Garne,
- Entre mi-août et mi-septembre : Réfection de la voirie route de la Paillerie.



## Les Festifolies d'Automne : RDV les 25 & 26 septembre 2021 !



Quelques mots de Valérie Lieppe de Cayeux, 1<sup>re</sup> adjointe, en charge de la Culture, de l'Animation du territoire et de la Vie Associative :



Les Festifolies d'Automne sont une aventure collective, aussi bien dans sa préparation que dans les moments festifs proposés. Il n'était pas envisageable de préparer ce festival uniquement avec les agents de la Mairie. Les Festifolies appartiennent aux Aignonais, vous y êtes associés à chaque étape. La crise sanitaire ne permettant pas cette co-construction, nous avons préféré repousser d'un an les festivités. Nous sommes profondément persuadés que la culture et le spectacle vivant sont, et seront, des sources de positivité essentielles pour nous tous. Nous continuerons à proposer des temps forts tout au long de l'année, aux couleurs des Festifolies, où nous pourrions nous retrouver autour des valeurs de partage, de convivialité et d'entraide, chères à nos événements. Nous sommes dès à présent très optimistes, curieux et motivés pour imaginer, ensemble, les Festifolies d'Automne 2021 !

Face à la crise sanitaire et au confinement instauré dès le 17 mars, la mairie a travaillé autour des différents scénarios envisageables concernant les Festifolies d'Automne, initialement prévues les 26 et 27 septembre 2020 : maintenir le festival, l'adapter ou le reporter.

Afin de prendre une décision, elle a organisé un comité de pilotage exceptionnel le 22 avril dernier. Ce comité, élargi aux membres des différents groupes de travail, avait pour enjeu de faire un point sur la situation (notamment suite à la

prolongation jusqu'à la fin du mois d'août 2020 de l'interdiction des grands rassemblements annoncée par le gouvernement) et donner la parole aux personnes impliquées dans l'organisation (habitants, élus, agents). Compte-tenu du caractère participatif des Festifolies d'Automne impossible à honorer dans la situation actuelle, il a semblé légitime aux membres du comité de pilotage de se positionner en faveur d'un report du festival.

Ce sujet a donc été porté à l'ordre du jour de la réunion du Conseil Municipal du 4 mai 2020. À l'unanimité, les élus ont décidé d'acter le report du festival pour motif d'intérêt général et de décaler la quatrième édition des Festifolies d'Automne aux 25 & 26 septembre 2021.



**Le saviez-vous ?** Cet été, des ateliers tricot ont été proposés pour créer des carrés colorés, notamment utilisés pour les décors des Festifolies d'Automne. Soyez attentifs, d'autres ateliers seront proposés tout au long de l'année. **Devenez-vous aussi des Festifoliers !**



### Retrouvons-nous le 26 septembre prochain pour une « Festifête » !

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 26 septembre prochain, sur le parking de l'ancien espace jeunes, pour partager ensemble un

moment convivial, musical et festif. De 17h30 à 20h, les enfants pourront profiter du jardin de l'enfance, encadrés par les agents de la maison Pom'Rainette. À 18h, entre conte, musique, détournement et manipulation d'objets, la compagnie Bloue Bayou proposera un spectacle pour les enfants à

partir de 5 ans. À partir de 19h et tout au long du repas, Kasper et son pianomobile ainsi que la troupe de magiciens, Shadows Alive déambuleront auprès de vous. Le feu d'artifice conclura la soirée. **Samedi 26 septembre, à partir de 17h30, places limitées (hors feu d'artifice)**

## Solidarité, accompagnement et générosité : Comment la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu s'est mobilisée face à la crise sanitaire

Plus que jamais, face à cette période inédite pour chacun d'entre nous, garder le contact était important. Les services de la mairie, les habitants, les associations se sont tous mobilisés pour proposer des services adaptés aux besoins de chacun, à chaque instant.

Retour sur les belles actions de solidarités mises en place à Saint-Aignan de Grand Lieu.



### Un accueil des enfants mis en place et adapté

Pendant tout le confinement, les enfants, domiciliés sur la commune, âgés de 3 à 12 ans, des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, mobilisés par leur employeur, ont été accueillis au sein des établissements scolaires. Lors de la phase de déconfinement et la réouverture progressive des écoles, les enfants ont été accueillis à partir du jeudi 14 mai, par demi-groupe. Des repas chauds ont été servis aux enfants dès la reprise de l'école. Le périscolaire

a été assuré le matin à partir de 8h et le soir jusqu'à 18h30 par les agents municipaux mobilisés et volontaires.

### Des permanences téléphoniques pour venir en aide aux habitants

La Mairie s'est organisée pour assurer la continuité du service public, les services sont restés joignables. La messagerie contact@sagl.fr a été consultée tous les jours pour répondre au mieux aux usagers. Le numéro d'astreinte vous a permis d'être redirigés vers les personnes

compétentes. Enfin, le CCAS de Saint-Aignan de Grand Lieu a toujours pu, durant la période de confinement, venir en aide aux personnes en situation de précarité ou difficulté sociale.

### Un lien social entre la mairie et les habitants

Tout au long du confinement, les agents du service social et des bénévoles ont appelé, au moins une fois par semaine, les personnes âgées et/ou isolées, pour prendre des nouvelles et s'assurer de leur bonne santé.



## Les services sociaux adaptés aux besoins

Étant davantage sollicités et plus particulièrement au sujet de l'alimentation, les services sociaux de la mairie ont constaté rapidement un manque de produits frais, notamment dans les denrées délivrées par la Banque Alimentaire aux associations puis aux personnes. La commune a donc augmenté le prix moyen des bons alimentaires à destination des personnes en situation de précarité alimentaire, et a prévu également une hausse de la subvention portée au budget du CCAS en sortie de crise, pour prendre en compte l'augmentation des besoins.

## Des associations accompagnées par la collectivité

Le tissu associatif a été fortement impacté dans son activité habituelle. Néanmoins, les subventions, dont l'attribution avait été votée à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2019, ont été versées et n'ont pas été remises en cause.

## Des courses solidaires grâce aux bénévoles

Des bénévoles autorisés par la commune ont pu faire les courses alimentaires des personnes âgées qui en avaient fait la demande. Afin de limiter un maximum les déplacements dans les espaces publics fréquentés, des livraisons à domicile ont été organisées grâce à l'initiative d'un habitant et par les commerçants de la commune. Elles étaient effectuées sans contact direct pour respecter les règles de sécurité. De belles leçons de solidarité !



Des courses solidaires grâce aux bénévoles

## Le service Vie locale directement chez vous

Ce service, qui regroupe la médiathèque, l'espace Vie Locale, l'école de musique et le service de programmation et médiation culturelle, s'est réinventé pour vous accompagner dans votre quotidien. Une fois par semaine, le support « Gardons le contact » réalisé par les agents de la Mairie a été envoyé par mail et mis à disposition sur le site internet de la commune. Lectures et coups de cœur, visites et spectacles virtuels, recettes de cuisine, ressources numériques, activités ludiques, tutos et petits bricolages, concours d'écriture... Il y en a eu pour tous les goûts pour rompre l'ennui, se cultiver en s'amusant et rester connectés malgré la distance.

## Des masques distribués aux Aignonais

Le conseil municipal du 4 mai 2020 a décidé de distribuer gratuitement un masque par adulte et enfant à partir du collège. La commune a pour cela passé une commande de masques en tissus grand public et s'est associée à Nantes Métropole pour des exemplaires complémentaires. Les personnes de plus de 75 ans et leur conjoint ont reçu leur masque chez elles, grâce à la protection civile.



Des masques distribués aux Aignonais

## La médiathèque à domicile

À partir du lundi 25 mai, un service de livraison à domicile s'est organisé pour permettre aux Aignonais de consulter et lire les différents ouvrages proposés à la médiathèque de Saint-Aignan de Grand Lieu. Avec un protocole sanitaire strict, les bibliothécaires ont livré à domicile les différentes commandes.

## Mot de M. le Maire

Les mois que nous venons de vivre resteront inédits pour chacun d'entre nous. Chaque jour, nous avons adapté nos fonctionnements pour être au plus près de vos attentes. Je tenais à remercier, très sincèrement l'ensemble des habitants, associations, agents et élus qui se sont mobilisés pendant cette période. Notre priorité a été d'assurer le lien avec les personnes les plus vulnérables, seules ou isolées. Pour cela, nous avons vu apparaître de nombreuses actions de solidarité au sein de notre commune. Vous pouvez être fiers. Bien évidemment, nos habitudes vont être encore pour quelques temps bousculées. Les règles de distanciation physique, les gestes barrières, les précautions d'hygiène vont devoir perdurer. Mais je sais que je peux compter sur vous.

# Développement durable



## Ornez vos trottoirs de mille couleurs

L'opération, annulée ce printemps en raison de la crise sanitaire a été reportée à l'automne. Pour participer, il suffit de venir retirer gratuitement vos sachets de graines à semer et le guide explicatif à l'accueil de la mairie **du 21 septembre au 21 novembre**. « Ma rue en fleurs », opération menée en partenariat avec Nantes Métropole encourage les habitants à entretenir de façon naturelle l'interstice du trottoir à la limite des propriétés. Le semis des graines de 18 fleurs rustiques certifiées « végétal local » contribue à la préservation de la biodiversité urbaine, de la ressource en eau et de la santé des habitants et de celle des agents qui travaillent sur l'espace public. En lieu et place des « mauvaises herbes », de jolies fleurs égaieront les trottoirs. **Participez nombreux** à créer de la couleur et de la gaieté dans les quartiers et hameaux !

## Nouveau : un espace ressources sur le développement durable

Un point d'information dédié au développement durable a été installé cet été à l'Espace Vie Locale, bouclant l'action 38 du dernier Agenda 21 communal. Le support est mobile pour être aisément transporté sur des événements, et a été construit par l'équipe des ateliers municipaux. Vous y trouverez de la documentation et des conseils pratiques (des brochures de l'ADEME notamment) sur les différentes thématiques du développement durable telle que l'énergie, l'eau, l'habitat, la biodiversité, des informations d'actualité sur l'environnement et ses acteurs, une offre d'animations (rencontres d'acteurs, conférences, ateliers...) et également un espace multimédia avec des ressources en ligne ! Vous pouvez vous y rendre en libre accès aux horaires d'ouverture de l'Espace Vie Locale.



## Le jardin collectif : un projet qui redémarre !

Inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 - 2012-2019, la Mairie a lancé le projet de jardin collectif, sur un espace situé entre le secteur du Moulin des Rives et le parc des Jahardières. En 2020, deux réunions ont permis de dessiner les contours du projet, et les souhaits des habitants (comme la volonté de créer un espace de jardinage collectif pour expérimenter des techniques de jardinage écologique (comme la permaculture). Le contexte sanitaire a mis sur pause le projet. Les rencontres reprendront en septembre-octobre, pour échanger sur le fonctionnement du jardin et démarrer son aménagement en lasagne.

## Des lasagnes au jardin, kesako ?

Le principe consiste à superposer et alterner des couches de matières brunes carbonées (pailles, feuilles mortes...) et vertes azotées (tonte...) créant ainsi une parcelle surélevée bénéficiant d'un plus fort ensoleillement et enrichissant les plantations grâce à la décomposition des matières. Cette technique permet de mettre en application le principe écologique selon lequel « tout ce qui est au jardin, reste au jardin » : les déchets verts trouvent alors toute leur place dans ces lasagnes. En tout, ce sont plus de 30 m<sup>2</sup> de lasagnes qui vont sortir de terre !

Pour mettre les mains à la terre et contribuer à la réalisation des lasagnes, connaître les dates des prochaines rencontres et pour tout autre renseignement, contactez :

**Laurène Caudal**  
Agent d'animations développement durable et vie locale  
lcaudal@sagl.fr - 02 40 26 44 42





### Distribution de foin : un vrai succès !

Le 3 juillet dernier, 35 ballots de foin ont été distribués aux Aignonais, qui seront utilisés pour leurs animaux et pour pailler leur potager afin de limiter la fréquence des arrosages. Lors de cette distribution, vous êtes nombreux à nous avoir parlé de permaculture, de jardinage écologique et des pratiques que vous expérimentez chez vous : des idées et des savoirs à partager en lien avec le projet de jardin collectif initié par la commune. Rejoignez-nous !

#### Alors, d'où vient ce foin ?

Le foin est issu de la fauche tardive des espaces verts communaux, comme le parc de Grand Lieu. Dans une logique de gestion écologique des espaces verts, également appelée « gestion différenciée », près de la moitié du parc est entretenue en prairie naturelle, afin de limiter les tontes et donc l'intervention humaine et attirer les insectes pollinisateurs qui profitent pleinement des ressources alimentaires procurées par cet espace. Fauché et conditionné en ballots de 150 kg par un agriculteur Aignonais, le foin a donc été valorisé localement, au service des habitants.

Pour en savoir plus sur la gestion différenciée, découvrez les panneaux pédagogiques installés depuis quelques mois sur le site de Saint-Rachoux, le parc de Grand Lieu et près de la salle de la Pavelle.



### Et l'Agenda 21, où en est-on ?



Le deuxième Agenda 21 communal, programme local d'actions en faveur du développement durable engagé en 2012, est finalisé. Une nouvelle feuille de route est en cours de réflexion. Retrouvez en un clin d'œil le baromètre des 40 actions qui ont été menées sur notre site internet. Toutes sont pérennes et intégrées au fonctionnement de la commune, à l'exception de quelques-unes, retardées consécutivement à l'actualité aéroporaire pour certaines,

ou devant être repensées en tenant compte de nouveaux paramètres pour d'autres. La mairie remercie chaleureusement les membres du comité de pilotage Agenda 21 qui a œuvré à ses côtés toutes ces années. Ils seront contactés dès que possible afin de permettre à celles et ceux qui le souhaitent de poursuivre leur engagement et un avis aux personnes volontaires à rejoindre le groupe de travail sera prochainement lancé.

**Le saviez-vous ?** Cette année, le paillage utilisé sur la commune n'a pas été acheté mais résulte du broyage d'arbres de la commune cet hiver ! Des chênes d'Amérique ont été élagués et une coupe sanitaire de la Saulaie de la Boire de Malet a été effectuée (les saules envahissaient l'espace et faisaient concurrence aux autres arbres). Le paillage a été disposé sur plus de la moitié des parterres de la commune !

### Informations pratiques :

- Des arrosoirs de récupération ont été mis à votre disposition dans le cimetière, n'hésitez pas à les utiliser pour l'entretien et l'arrosage des tombes.
- Le service Espaces Verts expérimente le désherbage avec une technique écologique et naturelle à base d'ail. Ne soyez donc pas surpris si vous sentez une odeur aillée !

# L'Art s'installe à Saint-Aignan de Grand Lieu !

Événement phare et incontournable de la programmation culturelle Aignanaise, le Salon d'Art revient cette année pour 3 semaines, du 24 octobre au 15 novembre 2020.



Durant trois semaines, la salle de l'Héronnière va se transformer en galerie d'art. Plus de 70 œuvres s'offriront au regard des visiteurs autour de celles de l'invité d'honneur : le peintre Bertrand Bataille. Éclectique et authentique, cette nouvelle édition en préparation conforte son orientation : puiser prioritairement les talents dans la réserve importante des artistes régionaux. Au total, **23 artistes sont attendus : 12 peintres, 5 sculpteurs et 6 artistes** pratiquants d'autres techniques, comme la gravure, le dessin ou le collage. Comme le veut la tradition, les lauréats de

l'édition précédente reviennent avec de nouvelles œuvres. Il s'agit du peintre Thomas DE LA PINTA (prix du jury 2019), du sculpteur Loïc CHATELLIER (prix du jury 2019) et du dessinateur Artyon (prix du public 2019). Tout au long de l'exposition, vous pourrez voter pour votre coup de cœur toute catégorie (qui remplace les prix du public attribués pour chaque catégorie). La remise de la récompense aura lieu avant la fermeture, dimanche 15 novembre à 17h00. Un prix du jury toutes catégories sera également remis lors du vernissage du Salon d'Art, le vendredi 23 octobre.



### Zoom sur Bertrand Bataille, Peintre invité d'honneur

**Un artiste depuis l'enfance**  
Peintre invité d'honneur, Bertrand Bataille est originaire de Paris. Depuis son plus jeune âge, il est attiré par le dessin et la peinture. La peinture à l'huile est sa technique de prédilection. Il étudie à l'Atelier Met de Penninghen (Paris) puis à l'École Supérieure des Métiers d'Art de Paris avant de donner des cours de dessin à l'École Supérieure d'Art Graphique de 2006 à 2017. En parallèle, il pratique l'illustration pour la publicité, l'édition et les affiches de film. Désormais, la peinture est sa seule activité.

### Une peinture fantastique

Attiré depuis toujours par les images narratives, le travail en édition et particulièrement l'édition pour enfants lui a donné le goût du fantastique et de l'imaginaire. La peinture actuelle de Bertrand Bataille est profondément marquée par cet univers peuplé d'anges et de divers personnages.

Ces sources d'inspiration sont multiples, de la peinture de genre au fantastique, en passant par le surréalisme, la littérature du début du 20e siècle, la chorégraphie contemporaine, les éclairages de théâtre et la musique d'Eric Satie.

### Un monde à découvrir

Les mondes fantastiques créés par Bertrand Bataille ont traversé la France et se sont rendus jusqu'en Belgique lors d'expositions collectives et privées. Un univers à découvrir absolument lors du salon d'art !

Du 24 octobre au 15 novembre  
Salle de l'Héronnière - Entrée libre  
Horaire d'ouverture en semaine :  
du mercredi au vendredi, de 15h à 19h  
Les week-end (et le mercredi 11 novembre) : de 14h à 19h.  
Fermé les lundis et mardis.



### Devenez bénévole au Salon d'Art 2020 !

Si vous aimez le contact avec le public et que vous avez une sensibilité pour les œuvres d'art, ce rôle est fait pour vous ! Vos missions seront principalement centrées sur l'accueil du public venu découvrir le Salon.

**Date limite d'inscription :  
Vendredi 2 octobre.**

Plus de renseignements au 02 40 26 44 38.

## Une fête de la musique réinventée

En ces temps particuliers, la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu a souhaité continuer à proposer des actions culturelles. Aussi, à l'occasion de la Fête de la musique, les Aignonais ont assisté à plusieurs déambulations dans différents secteurs de la commune. Les lieux des animations n'ont pas été choisis au hasard ! Résidences, habitats seniors, hameaux isolés... Les habitants ont pu profiter de la musique depuis leurs fenêtres ou leur jardin.



### Les Tambours du Bourg

se sont produits sur la place de l'Église et ont offert un mini concert de percussions.



### VISA 44 a proposé un « Saint-Aignan Live Tour »

avec plusieurs mini-concerts à la rencontre des habitants. Groupe multiethnique, né du regroupement de 3 musiciens du Nord Loire et un banjoïste barbu du Sud Loire, véritable Boys band local, VISA 44 est aujourd'hui l'un des groupes phares de la nouvelle scène nord ligérienne



### Un juke box mobile avec les DJ D2C & SEB

a déambulé dans Saint-Aignan de Grand Lieu avec une playlist composée par les habitants eux-mêmes. En amont, les Aignonais avaient pu choisir les musiques diffusées sous leurs fenêtres en envoyant le titre de la chanson choisie, l'artiste et leur quartier. Le parcours du Juke Box Mobile a ainsi été défini grâce aux participations des habitants.



### Un char musical Renaissance

attelé par un cheval de l'élevage de Morges et accompagné par la compagnie Outre Mesure, a sillonné les différents quartiers de la commune pour jouer musiques et chants de la Renaissance.

## Retour en images



### Les criées du jeudi

Les jeudis 2 et 9 juillet, place de l'Église, les comédiens du Théâtre de l'Ultime ont donné vie à « Radio Saint-Aignan » avec une mise en scène de textes envoyés par les Aignonais. Mêlant humour et vérité, ces deux spectacles ont permis de découvrir Saint-Aignan de Grand Lieu autrement, tout en partageant un moment de convivialité et de légèreté.



### Une escapade au pays des contes

Tous les mardis de l'été, huit conteurs, du collectif de conteurs du futur Grand Lieu du Conte, ont emmené petits et grands dans leur imaginaire en proposant des histoires inédites, pour tous les âges. Rire, joie et légèreté ont rythmé ces soirées.

*Ci-contre*, Clémence Roy interprétant le spectacle « Clémence et ses secrets ».

### Saint-Aignan de Grand Lieu : la commune qui continue de chanter

À l'occasion de la fête de la musique, habitants, commerçants, agents municipaux et Élus se sont retrouvés autour d'une création musicale, avec la volonté de proposer une production commune, festive et fédératrice. Plus de 70 participants se sont ainsi prêtés au jeu ! Merci à Hélène Bourdier-Rolland de « Mille vies un film » pour la réalisation de ce clip vidéo.

Le clip est en ligne sur le compte Youtube de la Mairie : [www.youtube.com/watch?v=IN2H38teSxM&feature=youtu.be](https://www.youtube.com/watch?v=IN2H38teSxM&feature=youtu.be)

### Quelques chiffres

4 🎪

animations proposées avec plus de 15 déambulations sur différents lieux de la commune

70 🎬

participants au clip musical avec plus de **1500 vues cumulées** au 23 juin 2020 (Youtube et Instagram)

PLUS DE 100 🎵

musiques diffusées grâce au Juke Box Mobile

5 🎸

mini-concerts au cours du « Saint-Aignan Live Tour »



### Envolées éphémères un soir d'été

Entre tendresse et désinvolture, les compagnies « Erezance » et « les voyageurs immobiles » ont invité les spectateurs au voyage et à la magie de l'imaginaire. Lors de deux spectacles de 20 minutes proposés le mercredi 5 août, leurs numéros se sont assemblés dans l'insouciance des jeux aériens, devant les yeux ébahis des dizaines de curieux venus y assister.



# Retour en images



## Les plantes sauvages et comestibles à la loupe

Deux balades à la découverte des plantes sauvages et comestibles se sont déroulées sur le site de Pierre Aigüe cet été. Mêlant herboristerie et botanique et organisées avec Terra Herba et le Groupe Nature (en juillet), elles ont permis aux participants d'apprendre à reconnaître les plantes sauvages qui nous entourent, à les utiliser dans leur alimentation ou leur bien-être.

## Une animation pour se remettre en selle en toute sécurité

En partenariat avec Place au Vélo et Nantes Métropole, Saint-Aignan de Grand Lieu a proposé le lundi 24 août à ses habitants un atelier proposant la vérification technique des vélos (diagnostics et petits réglages) ainsi que des conseils et informations sur les aides financières à la réparation et à l'achat de vélo.



## Atelier sophrologie : une activité 100% bien être

Armelle Héraud, Sophrologue diplômée de Saint-Aignan de Grand Lieu, a proposé cet été un atelier sophrologie en plein air. Invitant les participants à réaliser des exercices simples combinant respiration et décontraction musculaire, elle leur a offert une véritable pause pour souffler et se ressourcer.



## Une séance de cinéma à travers le monde

Le vendredi 28 août, à partir de 20h30, le cinéma s'est invité dans la salle de l'Héronnière pour 50 minutes de courts métrages venus des quatre coins du Monde. Organisé avec la Boite Carrée, cette séance a permis de valoriser un cinéma indépendant, enjoué, poétique et vivant. Les spectateurs ont également pu récompenser à la fin leur film préféré grâce à un applaudimètre.

En première partie, le clip musical réalisé avec le concours des habitants (cf page 13) a été diffusé, pour le plus grand bonheur des petits et grands présents.

## Les professeurs de l'école primaire Jules d'Herbauges font leur rentrée !

Il n'y a pas que les élèves qui retrouvent les bancs de l'école ! Les professeurs de l'École Jules d'Herbauges se sont préparés pour accueillir dans les meilleures conditions les écoliers pour cette rentrée 2020-2021.

**PHOTO DU HAUT : Équipe enseignante de l'école élémentaire**  
(de gauche à droite, ligne du fond en premier)  
Mélanie BAUDRY, Claire COURAUD, Lucie ROGEZ (Directrice),  
Marianne CHANSON, Fabienne CHOYAU, Fanny BELZ, Sylvie CALDRAY,  
Gwenaél ROTIEL, Céline SERRAULT. Est manquant : Serge TAPIE.

**PHOTO DU BAS : Équipe de l'école maternelle**  
(de gauche à droite)  
Leslie FORTIN (ATSEM), Élodie MARCAUD (ATSEM), Xena ZANINI (ATSEM),  
Marie-Laure PIFTEAU (ATSEM), Cécile MERCHADOU (Enseignante),  
Pascale ROBERT (Enseignante), Tiphaine BODIN (Directrice), Gislaine GUILBAUD  
(ATSEM) et Katy LAUSEIG. Sont manquants : Coline DEBRE (Enseignante),  
Corinne LE NY (Enseignante) et Ronan COURTIN (ATSEM).



## 463 écoliers de retour en classe

Mardi 1<sup>er</sup> septembre, les enfants - et leurs parents - ont repris le chemin de l'école, retrouvé les copains et fait connaissance avec leur professeur(e) des écoles. Pour cette rentrée scolaire 2020-2021, le groupe scolaire Jules d'Herbauges compte 207 élèves en élémentaire et 109 en maternelle. Du côté de l'école Saint-Pierre, il y a 86 élèves en élémentaire et 61 en maternelle. Soit un total de 463 écoliers !





du  
24 OCTOBRE  
au  
15 NOVEMBRE  
2020

28<sup>e</sup> édition

# SALON D'ART

de Saint-Aignan de Grand Lieu

Invité d'honneur :  
Bertrand Bataille, Peintre

*Face à Face*

**SALLE DE L'HÉRONNIÈRE**

**Rue du Pressoir - 44860 Saint-Aignan de Grand Lieu**

Ouvert du mercredi au vendredi de 15h à 19h  
& le week-end (et jours fériés) de 14h à 19h



Le Salon d'Art  
est accessible  
aux personnes à  
mobilité réduite